BOISSONS RAFRAICHISSANTES SIMBA
« BRASIMBA »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 73.168.539.320 Francs Congolais
Siège social : 1200, Ave N'Djamena, Lubumbashi, République Démocratique du Congo
RCCM : CD/LSH/RCCM/13-B-0109
(la "**Société**")

POUVOIR

EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE DU 2 DECEMBRE 2026

Je soussigné(e) ……

Demeurant ..……

Propriétaire de …… action(s), chaque action donnant droit à une voix,

de la Société, une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 73.168.539.320 Francs Congolais, divisé en 668.890 actions d'une valeur nominale de 109.388 Francs Congolais chacune, dont le siège social est situé à 1200, Avenue N'Djamena, Lubumbashi, immatriculée au registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CD/LSH/RCCM/13-B-0109,

donne pouvoir à …….

de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de la Société (l'« **Assemblée** ») qui doit se tenir le :

MERCREDI 2 DECEMBRE 2026 À 11 HEURES

à l'hôtel Pullman Grand Karavia, 55 Route du Golf, Lubumbashi, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour détaillé dans l'avis de convocation.

En conséquence, assister à la réunion de cette Assemblée, prendre part à toutes délibérations et tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous registres et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette Assemblée ne pourrait se tenir faute de quorum, le présent pouvoir sera valable pour l'assemblée réunie ultérieurement sur une deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Le……..

Signature[1]

[1] Faire précéder la signature de la mention manuscrite « ***Bon pour pouvoir*** ».